Retraite de yoga au Centre Tara, Bonsecours – Cantons de l'est 26 au 28 janvier 2024

Dégagement de responsabilité

Je reconnais qu'il y a de nombreux bénéfices à la pratique de yoga, et qu'une grande partie de la beauté du yoga est d'écouter ma voix intérieure et de faire des choix conscients et intelligents pour mon corps.

Cependant, je comprends aussi que, même si le professeur s'engage à prendre toutes les dispositions requises pour assurer ma sécurité et mon bien-être durant chaque cours ou atelier, le yoga, comme toute activité physique, peut occasionner certains inconforts et/ou comporter des risques de blessures.

En signant ce formulaire, j'assume la pleine responsabilité pour ma santé et mon bien-être et je dégage Stéphanie Cormier, Centre Tara, et les autres participants, de toute responsabilité légale pour les problèmes/blessures qui pourraient subvenir durant la retraite de yoga du 26 au 28 janvier 2024 au Centre Tara.

Politique de remboursement

- Dépôt de 100\$ à l'inscription non-remboursable
- Coût total de la retraite payable au plus tard le 5 janvier 2024
- Aucun remboursement après le 5 janvier 2024, possibilité de transférer votre réservation si vous trouvez quelqu'un pour vous remplacer